



la lettre

n° 10
mars 2005

Abonnez-vous à la lettre de diffusion de l'Institut Régional du Travail Social sur le site www.irtsaquitaine.fr

/ l'édito

La décentralisation avance à grands pas. Elle est source d'inquiétudes et d'interrogations pour nombre d'acteurs. A l'institut, les idées s'échangent et se réalisent au profit des qualifications sociales. Merci aux partenaires d'œuvrer avec nous en période d'incertitudes.

Albert KLEIN, directeur général

/ l'actualité

Félicitations aux nouvelles promotions 2004 **CAGESPA** (14 reçus sur 16 présentés) et **Tuteurs aux Majeurs Protégés** (19 reçus sur 21 présentés)

La **remise des diplômes CAFDES** (promotion 2002) et **CAGESPA** (promotion 2004), le vendredi 8 avril à 15h, sera précédée d'une conférence-débat avec **M Eric Fiat**, philosophe, maître de conférence à l'Université de Marne La Vallée, professeur au centre de formation continue de l'Assistance Publique, sur les questions **d'éthique et de responsabilité**.

L'IRTS Aquitaine accueille Melle **Denisa CHETAN**, étudiante roumaine de l'**université d'Oradéa**, pour une durée de 3 mois, de mars à mai 2005.

Les 16, 17 et 18 mars a eu lieu à l'IRTS Aquitaine, un **colloque sur l'Europe** faisant partie du programme de formation des **CAFDES** qui a réuni les promotions de l'Institut et celles de **Toulouse** ainsi que les promotions de cadres de l'intervention sociale (**CIS**) de Talence.



Le 31 mars, l'IRTS Aquitaine organise en partenariat avec la **Croix Rouge Française**, IRFE Aquitaine, une journée sur le thème « **Vieillesse, autonomie, Projet de vie** », dont la finalité est de sensibiliser les futurs professionnels du secteur sanitaire et social à la nécessité d'une approche pluridisciplinaire concertée pour l'accompagnement des personnes âgées.

Le 14 avril journée de réflexion interne sur le thème "**les initiatives scolaires et culturelles pour les enfants de migrants**" dans le cadre du **projet Aquitaine-Navarre**. Intervenants, **C.Coumau**, sociologue, des professionnels de **clubs de prévention de la CUB**, **A.Blanchy**, **G.Moussu**.

Journée d'étude du 15 mars 2005

"la décentralisation de l'action sociale : questions-enjeux et perspectives"

Placée dans le cadre des récentes lois qui visent à renforcer et élargir le processus décentralisateur engagé voici plus de vingt ans, cette journée avait pour ambition de procéder à un rappel des principes fondateurs sur les plans socio-politiques et administratifs ainsi que d'offrir un espace de réflexion critique sur les orientations actuelles de ce qu'il convient de nommer l'acte II de la décentralisation suivant l'heureuse formule de Robert Lafore.

Trois intervenants étaient invités à développer leur réflexion sur le sujet :



- **Robert Lafore**, directeur de l'IEP Bordeaux et auteur de plusieurs articles et ouvrages concernant le traitement de la question sociale
- **Michel Chauvière**, directeur de recherches au CNRS et sociologue, spécialiste du milieu professionnel du travail social
- **Philippe Villetorte**, directeur des politiques de lutte contre les exclusions au Conseil général de la Gironde.

Les conférences et débats étaient animés par **Gérard Moussu**, responsable du pôle Evaluation, Recherche et Développement et **Françoise Michely**, formatrice juriste.

En ouverture de la journée, **Albert Klein**, directeur général de l'IRTS Aquitaine, a rappelé les termes de l'enjeu de la décentralisation en ce qui concerne le travail social et les instituts de formation : le maintien d'un haut niveau de protection sociale, symbole du "modèle européen" et la garantie de qualité des formations professionnelles pourront-ils continuer à être assurés dans le cadre des dispositifs sociaux décentralisés ? Ces questions sont d'actualité pour les instituts de formation avec le transfert à la région depuis le début 2005 de la formation professionnelle qualifiante qui relevait jusqu'alors de l'Etat qui conserve aujourd'hui la délivrance des diplômes.

Dans sa conférence, **Robert Lafore** a replacé la mise en oeuvre de la décentralisation dans une perspective historique en soulignant que le changement majeur réside dans le fait que le département est aujourd'hui le chef de file de l'action sociale. Les nouveaux partages de l'action publique reposent sur des mutations et des "coups de force" de l'Etat en matière de redistribution des compétences et responsabilités. Le dernier exemple en date consiste au transfert complet au département du dispositif RMI et de sa transformation en RMA en un temps record !

Les départements sont ainsi placés devant une injonction de résultats sans avoir l'assurance que le transfert des ressources soient effectif et pérenne.

Robert Lafore a d'autre part situé le débat aux deux niveaux les plus importants :

1) Le département est-il le niveau administratif et politique le plus pertinent au moment où l'Europe impose un positionnement stratégique favorisant les régions ? Autrement dit, la France ne connaît-elle pas un niveau administratif de trop en comparaison avec nos voisins espagnols, italiens ou allemands par exemple ?

2) Les collectivités territoriales tel que le département ne "récupèrent" t-elles pas ce dont l'Etat ne veut plus s'occuper pour des raisons de coût ? Les publics handicapés, vieillissants et exclus de l'emploi ? Tous les trains de mesures concernant ces publics convergent vers le département au nom de la rhétorique de la proximité....

On constate que ces questions majeures sont au coeur des débats politiques et ont des effets directs sur les conditions d'exercice des acteurs professionnels.



La deuxième contribution de la matinée fut assurée par **Michel Chauvière** qui développa une réflexion relative aux conditions d'émergence historique de la décentralisation dans le travail social. Les questions concernant la pertinence du niveau d'intervention départemental furent également au centre de la problématique exposée. Le territoire local peut-il être considéré comme une alternative ou un complément au "tout Etat"? Il peut intervenir comme un "corps intermédiaire" entre le niveau national voire supra national avec l'Europe et le niveau local "fédéral".

Par ailleurs le social, a fait remarquer Michel Chauvière, ne recommence pas à zéro avec la décentralisation : toute une tradition et des savoirs historiques locaux sont présents et agissent pour comprendre les logiques des acteurs locaux.

Dans la seconde partie de son intervention, il a précisé son analyse des transformations des professions qui concourent au travail social résumant les étapes qui ont jalonné notre histoire récente : avant 1918, le modèle assistanciel et caritatif domine avant d'être remplacé par le modèle solidariste avec le Front Populaire, l'après 1945 avec la Sécurité sociale et de nos jours l'avènement du "moment" social-libéral post Etat-Providence.

Il appartenait à **Philippe Villetorte**, représentant l'acteur politique et technique de la décentralisation, le Conseil Général, de conclure les conférences. Celui-ci indiqua que la première phase de la décentralisation voici un peu plus de 20 ans avait coïncidé avec une politique volontariste visant à rompre avec le modèle jacobin hérité de l'Etat entrepreneur. Aujourd'hui l'acte II de la décentralisation laisse subsister des inquiétudes relatives à l'accumulation de lois qui, depuis 1998, alourdissent considérablement la charge sociale des départements. Rejoignant ainsi les réflexions de Robert Lafore sur l'empilement de mesures s'adressant aux publics les plus précaires et dont le coût ne peut aller qu'en s'accroissant du simple fait du vieillissement inéluctable des populations et de l'augmentation régulière du nombre d'allocataires de minima sociaux depuis la création du RMI en 1988.

Philippe Villetorte mentionne que la politique de l'Etat vise à garantir des ressources mais en n'assurant pas totalement le financement (l'exemple du recours à la TIPP –taxe intérieure sur les produits pétroliers- illustre cette incertitude) et par ailleurs on peut observer que les départements les plus pauvres ont aussi un grand nombre de personnes vieillissantes qui représentent une charge financière très importante dans les budgets d'aide sociale des départements.

En conclusion de cette journée nous retiendrons que la décentralisation constitue un enjeu politique majeur pour les départements et que les acteurs politiques et professionnels sont placés dans une situation d'incertitude qui n'est pas synonyme de sérénité pour les années à venir. Tout se passe comme si l'Etat central, soumis à de fortes pressions politiques et économiques, se déchargeait des fonctions sociales coûteuses, sur le niveau politique représenté par les conseils généraux. On comprend ainsi que l'acte II de la décentralisation se révèle être, telle la tunique de Nessus, un piège redoutable pour ceux à qui incombe la mise en oeuvre des décisions qui leur échappent mais qui ne manqueront pas d'être interrogés et évalués sur les résultats atteints dans quelques années. L'Etat providence aura cédé de ses prérogatives au profit du "département providence" selon la formule empruntée à Robert Lafore.



Gérard Moussu,
Responsable du pôle Evaluation, Recherche Développement

/ analyse



Analyse de l'ouvrage , "De l'analyse des pratiques en formation"

Textes présentés par Dominique Millet et Bernard Séguier. Seli Arslan (2005)

Cet ouvrage se donne comme objectif d'analyser les analyses des pratiques dans la formation des enseignants, des travailleurs sociaux et des personnels de santé. Il fait suite à un premier ouvrage « Alternance et complexité de la formation » (2001).

Cinq parties alimentent l'ensemble du livre. Une première partie fait un état des lieux dans chacun des secteurs. La seconde se constitue autour d'une critique des fondements de l'analyse des pratiques. Les troisième et quatrième parties renvoient aux processus de constructions identitaires professionnelles. Enfin la dernière partie s'attache aux procédures et processus qui viennent conférer une dimension collective à l'analyse des pratiques.

Il apparaît, ici, d'une manière générale que les cadres de l'analyse des pratiques tout autant que les méthodes de gestion de la parole participent d'une diversité allant d'une approche clinique impliquant l'identité personnelle jusqu'à la microanalyse des situations susceptible d'étayer sinon de renforcer l'identité professionnelle du praticien.

Les articles visent à interroger les fondations théoriques de ces stratégies de formation, proposent des outils de comparaison et montrent quels liens sont tissés entre les procédures de formation et la construction des identités professionnelles.

Recourir à la subjectivité voire à l'intersubjectivité des acteurs n'est pas sans comporter certains risques. Les questions relatives à l'éthique tant institutionnelle que professionnelle, susceptible de garantir ces espaces traversent la plupart des écrits présents.

Des chercheurs, des praticiens chercheurs, des praticiens se relaient donc à travers ces pages, dans le désir de créer des lieux pour une interpellation mutuelle, de tisser des liens concrets entre les trois champs concernés. Ce tissage a des effets de métissage qui viennent questionner les tendances à la séparation des champs, des métiers, des rapports théorie \ pratique. Métisser a donc, là, pour fonction de démystifier la dichotomie théorie\pratique dans l'action et ses corollaires dans les rapports sociaux entre catégories d'acteurs.

Les analyses de pratiques produites en formation viennent interpeller chaque formateur de quelque origine professionnelle qu'il soit.

Cette invitation à réfléchir ce lieu spécifique, non pas tant comme modalité de la transmission de savoir, mais plus comme « modes de voir » ou

de concevoir la formation a poussé chaque co-auteur de l'ouvrage à l'identification des différentes orientations méthodologiques, philosophiques à partir desquelles on peut envisager les problèmes de l'analyse en formation.

Les différents articles reprennent à la fois les questions relatives au rapport entre la connaissance et l'action ; ils situent le statut du discours de la science au regard du rôle idéologique que celui-ci tient dans notre société, et interrogent les trois champs dans leur rapport avec la rationalité de type scientifique et technique dont les dérivées techno-scientistes tendent à s'imposer comme discours-maître.

Cette illusion technicienne porte d'ailleurs souvent les prescripteurs et les gestionnaires de l'éducation, du social et de la santé à ne voir dans ces professions qu'un agencement de dispositifs et d'actes techniques. Elles se refusent à prendre en compte ou, tout du moins, sous-estime les dimensions relationnelles spécifiques à ces métiers. Or, c'est bien dans ces espaces de la clinique que les apprenants construisent, bricolent des savoir-faire, des savoir-analyser. Les propos tenus visent donc les mêmes objectifs. D Millet indique « Il s'agit de former des professionnels plus autonomes, capables de saisir le sens de leurs comportements professionnels de façon souple en fonction des situations dans lesquelles ils exercent, capables aussi de participer à la production de normes professionnelles et à leur transformation. » .

A la lecture, plusieurs interrogations émergent, concernant la posture de l'animateur dans l'exercice de l'analyse des pratiques ; ces interrogations sont productives à plusieurs titres :

elles invitent le lecteur à une grande prudence dans le décodage du discours produit par chaque acteur qui est inscrit dans une dialectique de la connaissance qui mêle explication et implication. Elles convoquent également le lecteur à une réflexion sur les expressions méthodologiques qui permettent de bien positionner la place de la subjectivité et les processus d'objectivation mis en œuvre.

Enfin, elles incitent le lecteur à comprendre l'attitude d'humilité qui habite l'animateur qui sait qu'il s'appuie sur des référentiels et qu'il doit exercer un regard critique sur ces derniers pour sauvegarder l'authenticité de sa transmission à autrui.

Jacques Berton
Formateur IRTS Aquitaine

/ agenda

31 mars à 18h rencontre débat au grand amphithéâtre de l'IRTS Aquitaine,

« **re-penser l'institution ?** » à propos du livre chez L'Harmattan en 2003

" **actualité de la théorie de l'institution** " avec

Marc GUIRAUD formateur à l'IRTS Aquitaine, docteur en sciences de l'éducation,

Jean-Claude SALLABERRY professeur des universités, directeur de l'I.U.F.M. Aquitaine

la lettre - diffusion de

l'Association Régionale du Travail Social
9 avenue F. Rabelais

33401 Talence Cedex

Tél : 05 56 84 20 20, Fax : 05 56 84 20 22

www.irtsaquitaine.fr

contact@irtsaquitaine.fr